UN WATER

Conseil technique

Un objectif mondial pour l'eau, post-2015:

Synthèse des résultats clés et recommandations de l'ONU-Eau

Résumé

Objectifs détaillés et indicateurs associés

ONU-Eau est l'organisme de coordination inter-agences des Nations-Unies pour toutes les questions liées à l'eau douce, y compris l'assainissement. Il sert de plateforme pour optimiser la coordination et la cohérence du système entier et aide les États membres de l'ONU à atteindre les objectifs de développement liés à l'eau douce et à l'assainissement.

Le document publié par ONU-Eau « Un objectif mondial pour l'eau, post-2015 » est l'aboutissement d'un vaste processus de consultation des membres et partenaires d'ONU-Eau, ainsi que beaucoup d'autres parties prenantes. Il établit un ensemble d'objectifs et indicateurs potentiels visant à promouvoir un objectif mondial dans le domaine de l'eau et se veut une contribution au processus de consultation sur les objectifs de développement durable ainsi qu'aux discussions sur le programme de développement post-2015.

Ce document découle de sources multiples, y compris (entre autres), les rapports du haut comité du Secrétaire général de l'ONU sur le programme de développement post-2015, du Sustainable Development Solutions Network (SDSN) de l'ONU, du UN Development Group (UNDG), du Sommet sur l'eau de Budapest, du Open Working Group on Sustainable Development Goals (OWG) ainsi que de nombreuses consultations thématiques, nationales et régionales.

Résumé

Suggestions pour un objectif mondial en matière d'eau

L'importance centrale de l'eau pour le développement humain, l'environnement et l'économie doit figurer en bonne place dans le nouveau programme de développement post-2015. ONU-Eau et ses partenaires se sont donc réunis pour développer les présentes suggestions, visant à créer un objectif mondial unique pour l'eau, « Garantir un accès durable à l'eau pour tous ». Cette initiative se veut etre une contribution constructive aux discussions actuelles sur le nouveau programme de développement et à l'intégration des questions liées à l'eau. Cet objectif mondial pour l'eau vise à promouvoir le bien-être humain, la prospérité économique et à préserver notre capital environnemental; il contient donc les trois dimensions du développement durable – sociale, économique et environnementale.

Les propositions visent à appuyer la protection des ressources en eau face à la surexploitation et la pollution tout en répondant aux besoins d'eau potable et d'assainissement des collectivités, du secteur de l'énergie, et de l'agriculture. En outre, elles visent à protéger les collectivités des cataclysmes liés à l'eau, ainsi qu'à réaliser le droit humain à une eau potable sûre et à l'assainissement et d'autres droits, comme ceux liés à la vie, à l'enfance, aux normes de vie et à la santé. Les propositions sont des éléments constitutifs clés pour le développement durable, qui soutiennent tous les autres efforts d'éradication de la pauvreté extrême d'ici 2030. Elles fixent des cibles et des indicateurs associés visant à permettre aux pays d'atteindre cet objectif, en montrant les coûts et bénéfices des possibilités et en envisageant des moyens d'action. Le diagramme ci-contre montre l'objectif proposé et les interrelations entre les sous-objectifs fondamentaux.

L'objectif proposé se veut applicable de manière universelle tout en s'adaptant aux contextes locaux et aux circonstances et priorités de chaque pays. Les bénéfices – sociaux, économico-financiers et environnementaux – de cet objectif mondial pour l'eau devraient largement dépasser les coûts afférents. Ces bénéfices vont bien au-delà du strict domaine de l'eau. Le bon fonctionnement de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de la production alimentaire, de l'énergie, de l'industrie et d'autres activités socioéconomiques dépend toujours de la gestion, protection et fourniture efficaces de l'eau, et de la sûreté de l'assainissement et de l'approvisionnement. Les collectivités nécessitent par ailleurs une protection face aux dangers et cataclysmes liés à l'eau.

Atteindre ces objectifs ne peut se faire sans une meilleure gouvernance de l'eau et sans actions décisives au niveau de la politique, de la législation, de la planification, de la coordination et de l'administration. Des outils de préparation, gestion et suivi de projet, devront également être mis sur pied pour permettre la bonne mise en œuvre des mesures. Tout cela nécessitera un perfectionnement des institutions et des capacités humaines à tous les niveaux.

Critères sous-jacents

L'objectif mondial pour l'eau est soutenu par un ensemble de sous-objectifs (critères) cohérents, solidaires et mutuellement stimulés. Combinés, ceux-ci permettront d'atteindre le grand objectif mondial. Pour faciliter la compréhension des divers rôles que joue l'eau dans nos sociétés, le cadre conceptuel s'articule autour de cinq «cibles» mesurables et interreliées. Formulés de manière succincte, ces critères sont:

A. Garantir l'accès universel à de l'eau potable sûre, à l'assainissement et à l'hygiène

B. Améliorer de (x%) l'usage et le développement durable des ressources en eau dans tous les pays

C. Tous les pays promeuvent une gouvernance de l'eau équitable, participative et responsable

D. Réduire de (x%) la mortalité et de (y%) les pertes économiques dues aux cataclysmes naturels ou causés par l'homme

Ces versions abrégées permettent de communiquer plus facilement notre message. En annexe, on trouvera une description plus détaillée comportant la formulation complète et opérationnelle de ces objectifs, ainsi que les indicateurs qui permettront le suivi des progrès. Ces objectifs

visent à répondre au besoin de définitions précises afin d'assurer une bonne mise en œuvre. Les objectifs sont mesurables au niveau national afin de permettre des comparaisons entre pays et des généralisations au niveau mondial. Le but est d'établir au niveau national des seuils de pourcentage pour chaque critère; les pourcentages mentionnés seraient déterminés sur la base de moyennes agrégées fondées sur les valeurs-cibles nationales et les éléments associés. Cette question est examinée dans la section 3 du rapport complet.

Les objectifs proposés s'appliquent à tous les pays; ils se fondent sur les expériences et engagements existants et les renforcent, pour aborder les défis qui, dans le monde, sont vus comme étant les plus cruciaux.

L'existence d'un objectif global est fondamentale pour tous les autres objectifs de développement; le cadre conceptuel suggéré est pertinent pour tous les pays.

Les objectifs en matière d'eau ont des liens évidents ou indirects entre eux, ce qui les rend solidaires. Ainsi, l'accès à l'eau potable et le partage équitable exigent une bonne gouvernance, qui puisse équilibrer des demandes concurrentes, ainsi que la protection des systèmes d'approvisionnement naturels contre la pollution et les désastres. En outre, ces objectifs et sous-objectifs sont directement déterminants pour d'autres domaines du programme post-2015, comme la santé, l'énergie, la nourriture, l'emploi, l'égalité des sexes et la durabilité environnementale.

L'eau faisant partie intégrante de toutes les dimensions du développement durable, il est facile de montrer les liens forts entre l'eau et les autres objectifs et leurs cibles. Intégrer les différents objectifs au sein d'une structure cohérente est le meilleur espoir pour générer des bénéfices durables optimum pour le maximum de personnes.

Bâtir un consensus mondial sur l'eau

Il est de plus en plus évident que l'usage, le développement et la gestion des ressources et services en eau de la planète, sont, dans leur état actuel, non durables à long terme. En 2012, lors de la Conférence des Nations-Unies sur le développement durable (Rio+20), les gouvernements ont admis que l'eau était « au cœur du développement durable, car liée étroitement à plusieurs défis mondiaux cruciaux ». La réalisation des objectifs – éradiquer la pauvreté extrême, aplanir les inégalités, garantir les droits de la personne tout en encourageant un développement économique durable – nécessite le bon fonctionnement des circuits de l'eau.

L'objectif mondial pour l'eau tient compte des priorités établies lors de Rio+20 et du cadre d'autres processus intergouvernementaux; il tire les leçons des OMD, des initiatives encore non achevées, et des résultats de consultations internationales, locales et régionales. Par ailleurs, il reflète – entre autres – les conclusions du Secrétaire général de l'ONU sur le programme de développement post-2015, du Sustainable Development Solutions Network (SDSN) de l'ONU, du Pacte mondial de l'ONU, de l'UN Development Group (UNDG), du Sommet sur l'eau de Budapest, et de l'Open Working Group on Sustainable Development Goals (OWG).

Vers l'avenir que nous voulons

Le document d'ONU-Eau sur l'objectif mondial pour l'eau est d'informer le public sur les discussions en cours au sujet du programme post-2015. Les membres et partenaires d'ONU-Eau recommandent que les nombreuses questions interreliées soient abordées de façon cohérente au moyen d'un objectif unique dédié à l'eau.

L'objectif et les critères suggérés reconnaissent les besoins de développement des diverses collectivités tout en assurant la pérennité des réalisations; notamment, ils visent les résultats suivants: des populations en bonne santé, une prospérité accrue, des sociétés équitables, des écosystèmes protégés et des collectivités résilientes [voir encadré].

L'ambition d'éradiquer la pauvreté extrême dans le cadre du développement durable est vouée à l'échec si l'approche proposée pour la gestion de l'eau et des services liés à l'eau n'est pas adoptée dans tous les pays. Par ailleurs, il est crucial que la problématique de l'eau soit rattachée aux autres objectifs et critères définis par les États membres de l'ONU.

Le document d'ONU-Eau expose l'ampleur et l'urgence des tâches à accomplir dans le monde. La population n'ayant pas accès à de l'eau propre et salubre ni à l'assainissement se mesure en milliards de personnes. Les besoins toujours croissants en eau potable, la nécessité de mieux traiter les eaux usées pour préserver la qualité de l'eau et réduire les effets de l'eutrophisation impliquent un changement radical de notre comportement. Le nouveau programme de développement doit servir à initier les actions urgentes indispensables pour corriger les tendances actuelles.

L'objectif mondial proposé pour l'eau viserait à promouvoir entre autres les impacts suivants:

Des populations en bonne santé

Une prospérité accrue

Des sociétés équitables

Des écosystèmes protégés

Des collectivités résilientes

GRÂCE À

1. L'accès universel à une eau potable sûre, à l'assainissement et à l'hygiène, l'amélioration de la qualité de l'eau et des services associés
2. L'usage et le développement durable des ressources en eau, l'accroissement et le partage des bienfaits de l'eau
3. Une gouvernance solide et efficace de l'eau, avec des institutions et des systèmes de gestion plus efficaces
4. Une meilleure gestion de la qualité de l'eau et du traitement des eaux usées, qui tienne compte des limites de l'environnement
5. Une réduction des maladies liées à l'eau, en protégeant les groupes vulnérables et en minimisant les pertes économiques.

ANNEXE:

Objectif proposé, critères détaillés et indicateurs associés

« Un objectif mondial unique pour l'eau: garantir un approvisionnement sûr et durable en eau, pour tous »

Critère A: Garantir l'accès universel à de l'eau potable sûre, à l'assainissement et à l'hygiène[1,2]

Élément 1:	Élément 2:	Élément 3:	Élément 4:
Plus aucune défécation à l'air libre « éradiquer la défécation à l'air libre »	**Accès de base** « garantir l'accès universel à de l'eau potable de base, à l'assainissement et à l'hygiène pour les foyers, les écoles et les installations de santé »	**Des services bien gérés** « diminuer de moitié la proportion de la population vivant dans des logements sans approvisionnement sûr en eau potable et sans assainissement »	**Égalité** « éliminer progressivement les inégalités d'accès »
Indicateurs clés pour l'élément 1 1. Pourcentage de la population pratiquant la défécation à l'air libre	**Indicateurs clés pour l'élément 2** 1. Pourcentage de la population utilisant de l'eau potable de base 2. Pourcentage de la population bénéficiant d'un assainissement de base 3. Pourcentage de la population pouvant se laver les mains à la maison 4. Pourcentage d'installations sanitaires disposant d'infrastructures de base pour l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène 5. Pourcentage d'écoles primaires et secondaires disposant d'infrastructures de base pour l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène	**Indicateurs clés pour l'élément 3** 1. Pourcentage de la population disposant d'un approvisionnement sûr en eau potable à la maison 2. Pourcentage de la population disposant d'un assainissement de base pour le traitement adapté des excréments	**Indicateurs clés pour l'élément 4** 1. Données différenciées selon quatre critères: population urbaine/rurale; riche/pauvre; générale/désavantagée; vivant dans des bidonvilles ou des lotissements formels 2. Différence entre les taux de changement chez les groupes désavantagés et dans la population générale

Résultats et actions nationales visés

- Les décisions d'allocation des ressources en eau et de prélèvement de l'eau tiennent compte du facteur humain; les gouvernements intègrent dans leurs politiques les objectifs de lutte contre la défécation à l'air libre afin d'améliorer la survie des enfants et réduire la pauvreté extrême.
- Les gouvernements adoptent des objectifs ambitieux pour améliorer les niveaux de service en AEPA afin de réduire la morbidité dans le monde, d'améliorer la productivité et la croissance économique, et de réduire les inégalités entre groupes démographiques.
- Les gouvernements adoptent des objectifs ambitieux afin de réduire la morbidité de la diarrhée et d'autres maladies liées à l'AEPA, améliorer la santé des enfants et des mères, améliorer la nutrition, améliorer les résultats scolaires (filles) et réduire les inégalités (entre sexes).

[1] Formulation exacte de l'objectif: D'ici 2030, éliminer la défécation à l'air libre; garantir l'accès universel à de l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène pour les ménages, les écoles et les installations sanitaires; diminuer de moitié la proportion de la population vivant dans des logements sans approvisionnement sûr en eau potable et sans assainissement; et éliminer progressivement les inégalités face à l'accès à l'eau.

[2] Pour une liste complète des définitions et indicateurs: www.wssinfo.org/fileadmin/user_upload/resources/Fact_Sheets_4_eng.pdf

Critère B: Améliorer de (x%) l'usage et le développement durable des ressources en eau dans tous les pays

Elément 1: Assurer que les prélèvements d'eau douce respectent les ressources naturelles disponibles à long terme

Elément 2: Restaurer et entretenir les écosystèmes pour fournir des services liées à l'eau

Elément 3: Accroître l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans tous les domaines

Indicateurs clés pour l'élément 1

1. Variation du rapport prélèvements/-disponibilité (prélèvements en % des ressources totales en eau renouvelables, dans les limites soutenables)
2. Pourcentage des bassins disposant d'un cadre réglementaire pour la distribution (équilibrant entre les différents secteurs, y compris l'environnement, la demande d'eaux de sous-sol et de surface)
3. Capacité de stockage per capita / pourcentage de l'eau disponible

Indicateurs clés pour l'élément 1

1. Variation des surfaces d'écosystèmes d'eau douce et de leur condition (indicateur de changement de la diversité et la santé des écosystèmes, y compris les zones d'eau saumâtre)
2. Index des espèces menacées (liste rouge) et indice Living Planet (pour la faune et la flore concernées)
3. Tensions environnementales sur l'eau (déviation par rapport aux flux/disponibilité naturels)

Indicateurs clés pour l'élément 1

1. Variation du PIB agricole en fonction des prélèvements (productivité des eaux dans l'agriculture)
2. Variation du PIB industriel en fonction des prélèvements (productivité des eaux dans l'industrie)
3. Variation de la production d'électricité par unité prélevée (productivité des eaux dans la production énergétique)
4. Variation des prélèvements pour usage domestique per capita (offre d'eau domestique et efficacité dans l'utilisation)

Résultats et actions nationales visés

- Les décisions d'allocation des ressources en eau et de prélèvement de l'eau tiennent compte des besoins humains et environnementaux et de l'impact de l'utilisation d'eau sur les écosystèmes d'eau douce afin d'assurer la durabilité des prélèvements.
- Garantir la santé et les capacités des écosystèmes à fournir suffisamment d'eau adaptée aux usages humains.
- Des mesures visant à augmenter les ressources disponibles et l'efficacité dans les différents secteurs de l'économie utilisant l'eau; les indicateurs de productivité et d'efficacité servent de fondement aux critères ainsi qu'à informer les dirigeants des priorités.

Critère C: Tous les pays promeuvent une gouvernance de l'eau équitable, participative et responsable

Élément 1: Mettre en œuvre des approches intégrées pour la gestion de l'eau, au niveau local, national et du bassin, dans un processus participatif

Élément 2: Fournir tous les services d'approvisionnement, d'assainissement et d'hygiène d'une manière progressiste, abordable, responsable et durable d'un point de vue économique et environnementa

Élément 3: Garantir des cadres réglementaires pour les ressources en eau, les infrastructures et les services, et améliorer la gestion par les autorités publiques et les exploitants

Élément 4: Renforcer le transfert des connaissances le développement des capacités

Indicateurs clés pour l'élément 1

1. Pourcentage de pays mettant en œuvre les plans Gestion intégrée des ressources en eau (en anglais IWRM)
2. Pourcentage de pays ayant des processus participatifs de planification et de décision
3. Pourcentage de bassins versants et nappes phréatiques transfrontaliers disposant de cadres de gestion communs
4. Pourcentage de pays disposant de politiques nationales en faveur d'une gestion intégrée des risques de cataclysmes (y compris inondations et sécheresses) dans leur plan de développement national
5. Pourcentage de collectivités disposant d'une stratégie de lutte contre les risques
6. Systèmes de suivi et d'évaluation incluant des enquêtes sur les questions de gouvernance (sur la base du rapport de progression Rio+20)

Indicateurs clés pour l'élément 2

1. Pourcentage de la population utilisant des fournisseurs d'eau et d'assainissement officiels (distinction urbain/rural)
2. Pourcentage de la population située dans le quintile le plus pauvre dont les dépenses pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène représentent moins de 3% du seuil national de pauvreté (distinction urbain/rural)
3. Proportion du revenu annuel affectée aux dépenses courantes (y compris exploitation, maintenance des infrastructures, intérêts)
4. Ratio des dépenses annuelles de fonctionnement (y compris exploitation, maintenance des infrastructures, intérêts) à la valeur annualisée des actifs en capital

Indicateurs clés pour l'élément 3

1. Nombre de pays disposant de cadres réglementaires et de capacités d'application
2. Proportion des autorités et exploitants responsables de l'eau qui mesurent et publient leur performance opérationnelle

Indicateurs clés pour l'élément 4

1. Nombre d'institutions utilisant des supports d'éducation et de formation adaptés dans les programmes locaux de promotion des capacités
2. Nombre de réseaux de formation utilisant les aptitudes multidisciplinaires des membres compétents pour promouvoir le renforcement des capacités et soutenir activement la mise en œuvre
3. Nombres de pays disposant de systèmes de gestion des connaissances permettant l'accès aux derniers résultats locaux ou étrangers et mesurant l'efficacité des mesures de renforcement des capacités sur la base d'indicateurs et de suivis élaborés localement

Résultats et actions nationales visés

- Les pays disposent d'un environnement propice à une approche intégrée de la gestion des ressources et de politiques cohérentes rassemblant l'ensemble des utilisateurs sectoriels et les différents paliers administratifs (régional, national, local, bassin versant).
- L'eau et l'assainissement sont intégrés dans les stratégies et budgets de développement national.
- Les pays tiennent compte des dangers liés à l'eau et prennent des décisions en conséquence, investissant dans la préparation et la résilience.
- Les pays établissent des cadres institutionnels pour intégrer la gestion des cataclysmes liés à l'eau dans la gestion quotidienne de l'eau et mettent en place des politiques et des programmes d'aide aux collectivités en matière de gestion des risques.
- Les pays investissent dans le renforcement de l'approvisionnement en eau, dans des politiques d'assainissement et des institutions adaptées afin de garantir la pérennité des services et la réduction progressive des inégalités entre groupes démographiques.
- Les pays mettent en place des politiques et règlements visant à réduire les effets de la pollution, à commencer par la lutte contre la pollution due aux éléments azotés et phosphorés.
- Un cadre mondial systématique est mis en place pour le développement, la gestion et l'utilisation de l'eau, permettant de prioriser les ressources et d'identifier les zones clés.

Critère D: Réduire la pollution due aux eaux usées et améliorer la qualité de l'eau en réduisant les rejets domestiques et industriels de (x%); augmenter de (y%) la proportion d'eau traitée puis réutilisée; réduire l'eutrophisation de (z%) pour maximiser les ressources disponibles et améliorer la qualité de l'eau.

Élément 1: Réduire les rejets d'eaux usées non traitées, domestiques et industrielles de (X%), y compris de provenance agricoles

Élément 2: Augmenter la quantité d'eau réutilisée de façon salubre (Z%)

Élément 3: Réduire l'eutrophisation de (Y%)

Indicateurs clés proposés

1. Proportion de la population dont toutes les eaux usées domestiques sont traitées selon des normes nationales, dans des installations collectives ou individuelles
2. Proportion des eaux usées industrielles (et de points sources agricoles), non collectées par des systèmes publics, traitée selon des normes nationales
3. Proportion des eaux usées municipales traitées réutilisée directement ou indirectement
4. Proportion des eaux rejetées par les usines de traitement des eaux usées industrielles réutilisée de manière salubre (l'indicateur n'inclut pas les eaux réutilisées directement, sans quitter l'usine)
5. Proportion de corps d'eau récepteurs respectant les normes de qualité de l'eau (nitrates et phosphores entre autres)

Indicateur auxiliaire proposé

1. Proportion de la population connectée à des égouts collectifs ou stockant sur place toutes les eaux usées domestiques

Résultats et actions nationales visés

- Promouvoir des mesures au niveau national visant à garantir la collecte et le traitement des eaux usées et des polluants provenant des utilisateurs domestiques et des « points sources » de l'industrie et de l'agriculture, afin de protéger la santé humaine, l'environnement et les écosystèmes.
- Les pays prennent des initiatives pour augmenter la quantité d'eaux usées réutilisées ou recyclées, afin de répondre aux besoins en eau de façon durable.
- Les pays mettent en place des politiques et règlements visant à réduire les effets de la pollution, à commencer par la lutte contre la pollution environnementale, due notamment aux éléments azotés et phosphorés.

Critère E: Réduire de (x%) la mortalité et de (y%) les pertes économiques dues aux désastres naturels ou causés par l'homme

Élément 1: Augmenter la connaissance et la compréhension des États vis-à-vis des collectivités à risque en matière de désastres liés à l'eau, notamment face aux changements climatiques

Élément 2: Adopter une gestion des risques intégrée, comprenant un ensemble de mesures structurelles et non structurelles, afin de réduire la mortalité et les pertes économiques dues aux désastres liés à l'eau

Élément 3: Adopter et mettre en œuvre un suivi et un système d'alerte avancée centré sur les collectivités les plus à risque

Élément 4: Appliquer une approche « de bout en bout » pour la gestion des désastres liés à l'eau, prenant en compte les besoins des usagers chez eux

Indicateurs clés proposés

1. Mortalité due aux désastres liés à l'eau et mortalité au sein des groupes vulnérables, selon le sexe
2. Pertes économiques directes dues aux désastres liés à l'eau, en pourcentage du PIB
3. Proportion de collectivités à risques disposant de systèmes d'alerte avancée centrés sur la population
4. Proportion de pays ayant évalué le risque de désastres liés à l'eau et établi des plans et stratégies de gestion des risques intégrée, incluant le suivi et la préparation

Indicateurs auxiliaires proposés

- Nombre total de victimes par désastres (personnes)
- Sexe des victimes de désastres (hommes/femmes)
- Âge des victimes des désastres (années)
- Revenu des victimes de désastres (USD)
- Pertes économiques directes dues aux désastres (USD)

Résultats et actions nationales visés

- Les collectivités à risque mettent en œuvre des systèmes d'alerte avancée pour chaque type de cataclysme et en évaluent l'efficacité en termes de longueur d'anticipation, de précision et de diffusion.
- Les pays comprennent les tendances en matière d'impact des cataclysmes et savent investir de manière informée pour réduire les risques et s'y préparer.
- Les dirigeants ont conscience de l'impact des cataclysmes sur les groupes vulnérables et savent mettre en œuvre des politiques pour lutter contre les causes de cette vulnérabilité.
- Les pertes économiques sont réduites et la vie quotidienne s'améliore dans les collectivités vulnérables.

UN WATER

L'intégralité du rapport
peut être téléchargée sur
www.unwater.org

27 janvier 2014

Traduction non officielle